

Badminton Benjamins et Minimes

« Individuels » Promo & Elite



2 catégories avec 2 classements différents : Promo et Elite

Le championnat PROMOTIONNEL est ouvert à tous les joueurs non classés FFBad et aux joueurs classés P12-P11-P10 FFBad uniquement.

Les joueurs ayant été classés R et plus dans les années antérieures ne sont pas autorisés à jouer en promotionnel.

ATTENTION : A la date du 2 janvier 2025, un joueur dont le classement est égal ou supérieur à D9 dans l'une des 3 disciplines (simple, double ou double mixte) intégrera le championnat élite.

Pour l'année scolaire 2024/2025, le classement fédéral pris en compte pour déterminer l'appartenance du joueur au championnat Elite ou Promo est celui du jeudi 2 janvier 2025.

Championnat Départemental "Individuels" B/M à Angers le mercredi 26 février 2025

Responsable de la journée : Nicolas Guitton **Tél portable :** 06.17.45.53.53.

Lieu : ANGERS – Salle Bertin 1 et 2 – Jean Mermoz – COSEC Montaigne

BG et BF (Promo et Elite) : Salles Bertin 1 et 2 – 63 rue de la Meignanne – 12h00 – 16h30

Minimes Garçons (Promo et Elite) : Salle Jean Mermoz – Avenue Jean XXIII – 12h00 – 16h00

Minimes Filles (Promo et Elite) : COSEC Montaigne – 1 rue Joseph Cussonneau – 12h00 – 16h30

Horaires :

RDV : 12h00

Heure de fin : 16h30

Participation :

- **Elite :** engagements en ligne sur Usport avant le 29 janvier 2025 - Ouvert à tous.
- **Promo :** après secteurs (8 qualifiés par secteur) - **Date limite des secteurs : le 29 janvier 2025**

Les élèves non repêchés en amont de la compétition ne pourront pas intégrer le tableau au dernier moment, en cas d'absence de joueurs le jour de la compétition.

Qualification pour le championnat territorial : 6 qualifiés en Promo – 3 qualifiés en Elite

Date et lieu du championnat territorial : mercredi 12 mars 2025 à Angers

Points spécifiques

En cas de désistement, prévenir le plus rapidement possible. Tout désistement non annoncé avant 10h00 sera sanctionné d'une amende.

Important : chaque secteur doit communiquer les résultats rapidement pour connaître les repêchages possibles et ne pas se retrouver avec des tableaux incomplets.

Les responsables des secteurs : Chaque responsable de secteur gère les repêchages dans son secteur.

ANGERS	Nicolas GUITTON	: 06.17.45.53.53
SAUMUR	Anthony RAIMBAULT	: 06.16.20.94.14
SEGRE	Franck CONGNARD	: 06.81.01.24.01
CHOLET Collèges	Emily JOSEAU	: 06.21.50.02.90